

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute offre et vente de produits émanant du site <http://mooring-solution.com/>, de la société MOORING SOLUTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé à LA FORÊT-FOUESNANT (29940), Bâtiment Finistère Mer Vent, rue de Port la Forêt, immatriculée au RCS de QUIMPER sous le numéro 949 101 117. Le site Internet est accessible par les clients 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et toute l'année sauf en cas d'opération de maintenance.

OBJET

Les Conditions Générales de Vente ci-après visent à décrire les modalités de vente à distance de biens et services entre la Société MOORING SOLUTION et le Client. Elles expriment l'intégralité des obligations et des droits des Parties. Le Client dispose de la faculté de les imprimer.

Toute commande passée à la société MOORING SOLUTION emporte de plein droit l'acceptation entière et sans réserve aux présentes conditions générales. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la part de la société MOORING SOLUTION au préalable, prévaloir sur les présentes conditions générales de vente.

Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de la société MOORING SOLUTION, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

Le Vendeur se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les Conditions Générales de Vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les Conditions Générales de Vente en vigueur au jour de la commande. Aussi, le Client est invité à les consulter régulièrement afin de se tenir informé des évolutions les plus récentes.

OFFRE

Les offres remises, sauf stipulation contraire écrite, ont une date de validité figurant sur l'offre, à compter de son établissement et ne peuvent donc entraîner réalisation de contrat de vente à ces conditions offertes au-delà de cette période. Les offres sont établies en fonction des quantités, délais, durée et spécifications techniques indiqués par l'acheteur et toute modification de ceux-ci entraîneraient la caducité de l'offre.

Le simple fait d'ajouter un produit dans le panier ne vaut pas validation de la commande. Le produit peut devenir indisponible entre le moment de l'ajout dans le panier et la validation de la commande par le Client.

Les études réalisées (conception produit) par MOORING SOLUTION pour répondre à des demandes spécifiques et remises au client restent la propriété du vendeur. Elles ne peuvent être utilisées ou communiquées à des tiers sans son autorisation écrite.

COMMANDES

Les commandes sont enregistrées sur le Site, en suivant la procédure définie à cet effet. A l'issue de la procédure de commande en ligne, le Client est invité à valider sa commande en cliquant sur l'icône indiquée. Cette validation entraîne la formation du contrat de vente entre la société MOORING SOLUTION, vendeur, et le Client acheteur. Sauf preuve contraire apportée par le Client, les systèmes d'enregistrement automatique du Site sont considérés comme valant preuve de la date du contrat de vente. Toute commande passée ne devient définitive et n'engage notre société qu'après cette validation de la commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par la société MOORING SOLUTION sur le Site constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées sur ledit site. La société MOORING SOLUTION se réserve le droit d'annuler ou de ne pas donner suite à une commande d'un client avec lequel il existe un différend relatif au paiement d'une commande antérieure.

PRIX

Le prix facturé est en conformité avec le barème des prix en vigueur ou avec l'offre remise au client. Le prix des articles est indiqué en euros. Les prix s'entendent T.V.A incluse. Les articles sont facturés sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande.

Les frais de transport sont toujours supportés par le client, emballages facturés et non repris sauf convention expresse écrite différente.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les produits et services sont payables en euros au lieu de l'émission (MOORING SOLUTION - BATIMENT FINISTERE MER VENT, RUE DE PORT LA FORET, 29940 LA FORET- FOUESNANT) de la façon suivante : paiement comptant de la marchandise à la commande.

Paiement par carte bancaire

Lorsque le Client valide sa commande, il choisit le règlement par carte bancaire. Dès lors, il bascule sur le serveur sécurisé du système de paiement STRIPE. Les informations saisies par le Client concernant sa carte sont cryptées grâce au protocole SSL/3Dsecure. Seul STRIPE dispose de ces informations. Apparait dans le coin inférieur de la fenêtre de navigation un cadenas fermé signifiant que la procédure est sécurisée, de plus l'adresse du Site passe de http://... à https://... Le s signifiant que la communication est protégée. La commande est validée et traitée après validation de la transaction. Dans le cas contraire, il ne sera pas donné suite à la commande, qui sera annulée, ce dont le Client sera informé par courrier électronique.

RETARD OU DEFAUT DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'acheteur au-delà du délai ci-dessus fixé, des pénalités de retard calculées au taux de l'intérêt légal majoré de 3 fois, du montant TTC, du prix d'acquisition, seront automatiquement et de plein droit acquises au vendeur, sans formalité aucune, ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute action que le vendeur serait en droit d'intenter à ce titre à l'encontre de l'acquéreur. Le versement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de 40 € sera également exigible conformément à l'article L441-6 du code de commerce.

En cas de défaut de paiement par l'acquéreur de tout ou partie de la commande, MOORING SOLUTION se réserve jusqu'au complet paiement, un droit de propriété sur les produits vendus ; lui permettant de reprendre possession desdits produits. Tout acompte versé par l'acquéreur restera acquis au vendeur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'acquéreur. Le règlement, sauf disposition particulière préalablement acceptée par le vendeur, se fera par virement bancaire. Les paiements effectués par l'Acheteur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes par MOORING SOLUTION.

TRANSFERT DE PROPRIETE - TRANSFERT DES RISQUES

Le transfert de propriété des produits du vendeur, au profit de l'acquéreur ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier et ce, quelque soit la date de livraison desdits produits. En revanche, le transfert des risques de perte et de détérioration des produits du vendeur sera réalisé dès livraison et réception desdits produits par l'acquéreur.

LIVRAISON

La Société MOORING SOLUTION livre à l'adresse indiquée par le Client lors du processus de commande. Les produits sont livrés en France Métropolitaine. Les délais de livraison ou d'exécution sont communiqués à titre indicatif via les documents commerciaux (devis, confirmation de commande), ces derniers dépendent des possibilités d'approvisionnement, de fabrication et de transport du vendeur. Tout dépassement de délais ne peut donner lieu à des dommages et intérêts, ni à annulation des commandes en cours.

Tout retard de livraison résultant d'un cas de force majeure (guerre, émeute, incendie, inondation et autres évènements naturels, conflits sociaux ou autres aléas échappant à la volonté du vendeur) entraînera au choix

de MOORING SOLUTION soit la résiliation pure et simple de la commande, soit la prorogation des délais de livraison sans indemnisation du client. En cas de non-paiement d'une facture venue à échéance, MOORING SOLUTION se réserve le droit de suspendre toute livraison en cours et/ou à venir.

RETOUR

Conformément à l'article L.221-18 du code de la consommation, le Client consommateur dispose d'un droit de rétractation dans un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la réception du Produit commandé (informations de La Poste & Transporteurs faisant foi). Ce droit de rétractation doit être exercé en formulant une demande de retour sans avoir à en justifier le motif, ni à payer de pénalités.

Le Vendeur s'engage à remettre au Client un bien ou un service conforme à sa demande.

Le Client peut, en tout état de cause, pour les biens corporels et/ou d'un bien comportant des éléments numériques, se prévaloir, auprès du Vendeur, de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-3 et suivants et aux articles L. 224-25-12 et suivants du Code de la consommation, de la garantie légale des vices cachés mentionnée aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Lorsque la demande de retour pour remboursement est effectuée dans un délai de quatorze (14) jours ou dans le cas d'un produit défectueux, MOORING SOLUTION prend à sa charge tous les frais de retour.

Le Produit doit être placé avec soin dans son emballage d'origine, intact et en parfait état de revente, ce qui signifie que le Client doit faire le nécessaire pour protéger le Produit au maximum pour son transport de retour.

Le remboursement se fera par le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client Consommateur lors du passage de la commande, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date de réception de la marchandise retournée).

Si le produit est renvoyé incomplet ou endommagé, MOORING SOLUTION se réserve le droit d'appliquer une décote selon le diagnostic réalisé par le Service Après-Vente du Site.

Une fois la demande de retour acceptée par le Service Client, le Client dispose de quatorze (14) jours francs pour faire parvenir sa marchandise à MOORING SOLUTION.

Passé ce délai, MOORING SOLUTION se réserve le droit de clôturer toute demande de retour dont le produit n'aurait pas été retourné dans le délai imparti et le Client ne pourra plus prétendre à un remboursement ni avoir.

Le Client sera informé sur l'adresse e-mail avec laquelle il a passé commande.

Si le Client souhaite annuler sa demande de retour et préserver le produit reçu, il doit communiquer l'information auprès du Service Client dans les plus brefs délais après avoir effectué sa demande de retour.

RESPONSABILITES

La responsabilité de MOORING SOLUTION toutes causes confondues à l'exception des dommages corporels et de la faute lourde, ne pourra excéder le prix HT de la marchandise incriminée et ne couvre que les dommages matériels directs causés à l'acheteur, qui reste seul responsable des éventuels dommages causés aux tiers, et qui résulteraient d'une faute exclusivement imputable à MOORING SOLUTION dans l'exécution de la commande. En aucune circonstance, MOORING SOLUTION ne sera tenu d'indemniser les dommages immatériels et/ou indirects (ex : perte exploitation, préjudice commercial...). L'acheteur se porte garant de la renonciation à recours de ses assureurs contre MOORING SOLUTION au-delà des limites et exclusions fixées ci-dessus.

DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies auprès des acheteurs font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le MOORING SOLUTION. Elles sont enregistrées dans son fichier clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité,

afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation de l'Acheteur soit nécessaire. Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, MOORING SOLUTION s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable de l'acheteur, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime. Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, l'acheteur en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, adhésion du prestataire externe au « Privacy Shield », adoption de clauses types de protection validées par la CNIL, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification CNIL, etc.) lui seront précisées. Conformément à la réglementation applicable, l'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse email suivante : payments@mooring-solution.com. En cas de réclamation, l'acheteur peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

IMPREVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant. Cependant, si le changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat était définitif ou perdurait au-delà de DEUX (2) mois, les présentes seraient purement et simplement résolues.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de contestation, la loi française est seule applicable. En cas de litige, le tribunal de commerce de QUIMPER est seul compétent quelles que soient les conditions d'achat et le mode de paiement convenu, même en cas de pluralité des demandeurs ou de défendeurs.

ACCEPTATION DE L'ACHETEUR

Les présentes conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptées par l'acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat. Les présentes conditions générales de vente entrent en vigueur le 1er juin 2024. Elles peuvent être complétées ou modifiées par des conditions particulières. La validation de l'offre entraîne l'acceptation de nos conditions générales.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Vendeur communique au Client les identifiants uniques de MOORING SOLUTION pour la/les filière(s) suivante(s) :

FILIERE	ECO-ORGANISME	IDENTIFIANT UNIQUE
	ECOSYSTEM	